

Vous avez dit COP... Qu'est ce c'est que ceci?

En juin 1992, à Rio, quelques 189 pays se réunissent de prise en charge des questions environnemen- dont 120 représentés par leur chef de gouverne- tales par la structure qui le rédige.

ment ou chef d'Etat, c'est dire l'importance de l'événement dit « Sommet de la Terre ». Il adopte une déclaration connue sous le nom de Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement.

Cette déclaration comporte 27 principes dont le 1er qui

énonce que « les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils sont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature. » Le 3ème pose que « le droit au développement doit être réalisé de façon à satisfaire équitablement les besoins relatifs au développement et à l'environnement des générations présentes et futures. »

De fait, ce sommet de la Terre de 1992, s'inscrit dans une prise de conscience progressive des dérèglements environnementaux d'abord, puis climatiques ensuite. Le 1er sommet avait eu lieu en 1972 à Stockholm en 1972. Il avait donné naissance au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). De tels sommets se sont ensuite tenus tous les dix ans : 1982 Nairobi, 1992 Rio, 2002 Johannesburg, 2012 Rio. Le prochain devrait se tenir en 2022 de nouveau à Rio.

De ce sommet naissent les démarches d'Agenda 21 qui depuis se sont répandues dans les territoires et les entreprises. Elles visent à définir une stratégie



A l'occasion de ce sommet a également été adopté la Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC). Entrée en vigueur le 21 mars 1994, elle reconnaît 3 principes fondamentaux : le principe de précaution,

la responsabilité commune mais différenciées selon le niveau de développement, et le droit au développement.

Cette convention-cadre prévoit que les Etats se réunissent annuellement pour faire le point : c'est la **Conférence Of Parties, les fameuses COP** dont la 1ère se tient en 1995 à Berlin.



Parmi les plus célèbres citons la COP 3 à Tokyo qui accouche du protocole de Tokyo et la COP 21 qui voit le jour des accords de Paris.